



→ DIDD

SÉANCE DU 09 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, 09 décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard PETIT, Maire.

Elu(e)s :

BOUIN Nathalie, HERVE Fabien, PEZOT Karine, BOUYER Paul, adjoints, PINHEIRO Emilie, GOURICHON Frédéric, COURAUD Emmanuelle, BROCHOIRE Vincent, DESGRE Loetitia, RICHARD Jean-Louis, BABIN Dominique, GERMON Denis, LE BRAS Brigitte, FRESNEAU Michel

Convocation du 07/12/2020 – Conseillers en exercice : 15 Absent : votant : 15

Certifié exécutoire compte tenu :
- de l'envoi en Sous-Préfecture le : **17 DEC. 2020** - de la publication le :
- de la réception en Sous-Préfecture le :

OBJET : Installations Classées – Enquête publique unique Autorisation environnementale SAS l'Abeille à Mazières en Mauges

Par courrier en date du 30 octobre, le préfet de Maine et Loire a adressé copie de son arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique suite à l'autorisation environnementale au projet de réalisation d'une usine de fabrication de boissons rafraîchissantes sans alcool, située ZAC de l'Appentière à Mazières en Mauges.

La société l'Abeille filiale du groupe LSDH développe et conditionne des boissons rafraîchissantes sans alcool, plus particulièrement des soft drinks gazeux en bouteille PET (limonades, colas, sodas, tonics, boissons au jus de fruits, Energy drinks...). Actuellement, située rue d'Obernai à Cholet (49) l'usine est très limitée dans ses capacités d'extension et sa configuration n'est pas propice à l'augmentation de ses volumes de production.

Le projet de construction d'un nouveau site de production devient ainsi une nécessité pour l'ABEILLE et pour le groupe LSDH.

Dans le cadre de son nouveau site de production, outre son activité de boissons gazeuses, l'ABEILLE aura également une activité de fabrication de jus de fruits et de stérilisation et conditionnement du lait.

Le projet de nouvelle usine vise à multiplier par 3 les capacités de production (objectif 400 millions de bouteilles / an) et par 2 les effectifs (250 collaborateurs), dans une usine moderne et automatisée.

Le site sera en activité 5 jours par semaine et 52 semaines par an soit annuellement 260 jours d'ouverture et 7 jours par semaine pour le lait.

Les équipes travailleront en 3*8 à l'exception de 50 personnes appartenant aux services administratifs et travaillant en journée.

Le site retenu est situé ZAC de l'Appentière à Mazières en Mauges (49). Les parcelles représentent environ 15 ha.

L'objet du dossier est donc la réalisation du dossier de demande d'autorisation environnementale pour le futur site de production l'ABEILLE.

Le site est soumis à autorisation au titre des Installations Classées pour le Protection de l'environnement. Cet établissement sera également classé IED « Industrial Emissions Directive » au titre de la directive dite IED 2010/75/UE relative aux émissions industrielles et sera soumis à rapport de base.

Cette enquête publique est ouverte du 1^{er} décembre 2020 à 14h au mercredi 6 janvier 2021 à 18h inclus en mairie de Mazières en Mauges.

Concomitant, le conseil municipal est sollicité pour donner son avis sur ce dossier avant le 20/01/2021.

Vu la notice explicative de synthèse qui a été transmise avec la convocation du conseil municipal,

Considérant que tous les documents constituant le dossier d'enquête publique sont tenus à la disposition des conseillers, comme au public, à l'accueil de la mairie, depuis le 1^{er} décembre 2020,

Il est demandé au conseil municipal de donner son avis,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- émet un avis favorable concernant le dossier d'enquête publique unique pour la SAS l'Abeille à Mazières en Mauges concernant la création d'une usine de fabrication de boissons rafraîchissantes sans alcool, située ZAC de l'Appentière à MAZIERES EN MAUGES au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Fait et délibéré en séance des jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, en Mairie, le 15/12/2020

Le Maire, Gérard PETIT

